



Le Maire



L'équipe municipale est heureuse de vous annoncer le lancement du nouveau site internet à consulter sur [www.chatillon-le-duc.fr](http://www.chatillon-le-duc.fr). Vous pourrez ainsi bénéficier d'informations en continu. Vous êtes nombreux à porter un intérêt à la *newsletter* hebdomadaire rédigée avec originalité. N'hésitez pas à rejoindre les abonnés en communiquant votre adresse mail en mairie.

Vous appréciez recevoir les informations du bulletin communal. Il sera désormais consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune. Toutefois, les administrés pourront demander une version papier disponible en mairie. Le dernier bulletin offre une place importante à la rentrée scolaire et aux travaux réalisés cet été sans oublier les associations dont le rôle est primordial pour le bien vivre ensemble.

En souhaitant à tous un bel automne



Sincèrement votre,  
**Catherine Botteron**

Dans le cadre de la démarche 0 phyto, la commune a acquis une balayeuse équipée d'un bras de désherbage. Cet achat a donné lieu à l'attribution d'une subvention de 3000 euros du député Eric Alauzet et la commune est dans l'attente d'une décision de l'agence de l'eau pour obtenir une autre subvention.

## AGENDA

- 31 Octobre 2017**  
Présentation du programme « Carré de l'habitat »  
19 h 30 au Centre Bellevue
- 7 & 8 Novembre 2017**  
Ramassage des déchets verts
- 11 Novembre 2017**  
Cérémonie à 11 h 15  
Dans la cours de l'école primaire
- 12 Novembre 2017**  
Loto Mat & Prim
- 18 Novembre 2017**  
Beaujolais nouveau à 19 h au Centre Bellevue
- 25 & 26 Novembre 2017**  
Marché de Noël
- 06 Janvier 2018**  
Vœux du Maire à 18 h au Centre Bellevue

## DIFFUSION DU BULLETIN

**Désormais, le bulletin communal sera distribué par mail.**

Cependant, pour celles et ceux qui le désirent, la version papier sera disponible en mairie.

Merci de confirmer votre mail à [alexandra.grivel@chatillon-le-duc.fr](mailto:alexandra.grivel@chatillon-le-duc.fr)

## DECHETS VERTS

La commune et le CCAS organisent, pour les séniors de 73 ans et +, le ramassage des déchets verts deux fois par an. Cet automne, **le ramassage aura lieu les 7 et 8 novembre**. Les déchets verts devront donc être placés devant les propriétés le lundi 6 novembre au soir. Vous souhaitez vous inscrire ? Rien de plus simple, il vous suffit de prendre contact avec la mairie de préférence par tel au 03 81 58 86 55 ou par mail, à [alexandra.grivel@chatillon-le-duc.fr](mailto:alexandra.grivel@chatillon-le-duc.fr)



## ECOLES & PETITE ENFANCE

### De la maternelle au CM2

Cette rentrée 2017/2018 s'est réalisée sous le signe du changement ! Nouveaux rythmes scolaires, avec le retour à la semaine de 4 jours, Mr Cathenod succède à Mr Bouhelier à la direction de l'école élémentaire, son équipe s'enrichit avec l'arrivée de Mme David-Tracaz. En maternelle, ce sont deux nouveaux visages qui rejoignent l'école. L'école maternelle compte 81 élèves, 4 enseignants et 3 agents de la commune. Le cours élémentaire est composé de 7 enseignants et 2 agents de la commune.



Mr Cathenod et Mme David-Tracaz

### Collège Claude GIRARD:

L'année scolaire 2016-2017 a encore permis aux élèves du collège de faire honneur à notre commune. D'abord par ses résultats flatteurs au Brevet, avec un taux de réussite de 97% dont 49% de mentions Très bien et 17% de mentions Bien. Il faut saluer particulièrement Elise Mange, habitante de Châtillon, et Julien Bertrand, résidant aux Auxons, qui ont obtenu le diplôme avec la note de 20/20. Mais la qualité d'un enseignement ne se limitant pas seulement aux résultats scolaires *stricto sensu*, les valeurs comptent aussi !



Sophie Hecht et Caroline Saurey

Deux élèves, Antoine Leviste (Vieilley) et Marion Sornay (Geneuille), ont ainsi été récompensés par Monsieur le Recteur pour leurs qualités scolaires, sportives et citoyennes. Monsieur le Préfet n'a pas été en reste puisqu'il a invité 25 élèves, lauréats au Concours national de la Résistance, à une cérémonie sous les ors de la République. Quant aux élèves de 3<sup>e</sup>A, ils ont remporté le rallye mathématique transalpin et ont été reçus en grandes pompes à l'Université. Enfin, les élèves de Claude-Girard se sont aussi distingués dans les diverses compétitions sportives organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire. Il faut préciser que l'Association Sportive de l'établissement connaît un grand succès en termes de participants, tant chez les jeunes filles que les jeunes garçons. Ils se sont encore valorisés dans de nombreuses disciplines sportives, collectives et individuelles. En cette rentrée 2017-2018, le collège de Châtillon le Duc accueille 705 élèves répartis sur 26 divisions. Ils sont encadrés et accompagnés par le personnel administratif, 12 personnels de vie scolaire et 45 professeurs. A noter le départ de M Lemberet pour devenir chef d'établissement. Mme Vauffrey lui succède au poste de principale adjointe.

### La MAM (maison des assistantes maternelles)

Les tout-petits ont fait eux-aussi leur rentrée à la Mam, maison d'assistantes maternelles. Ce sont 16 enfants, encadrés par Marie-Christine, Catherine, Karine et Eliane assistantes maternelles qui se retrouvent dans les locaux de la MAM, à proximité des pelouses, dans un cadre verdoyant.

### Périscolaire et transports scolaires

L'organisation et la gestion des activités périscolaires, de la restauration scolaire et de l'accueil de loisirs sans hébergement sont assurés par l'Association des Familles Laïques (AFL) dans le cadre d'une délégation de Service Public. L'équipe de l'AFL se compose d'une directrice Charlotte Bichet, de Pauline Ardoin (adjointe), de Quentin Clavequin, Dominique Dubi, Céline Millet et Ophélie Humara. (animateurs). Pour tout renseignement, contacter l'AFL au 03 81 58 95 77 ou [aflchat@orange.fr](mailto:aflchat@orange.fr).

Actuellement 80 enfants inscrits peuvent profiter des transports scolaires financés par la CAGB et organisés en mairie par Alexandra. Deux agents communaux les accompagnent chaque jours sur les deux lignes : Bellevue-Cayenne et Bellevue-Tallenay.

**Pour Rappel** : un enfant est inscrit au bus pour des jours et horaires définis à l'année.

**Pas de changement possible dans les plannings.**

**Sécurité** : le stationnement sur les voies et arrêts de bus est strictement interdit.



## TRAVAUX

### Travaux de voirie :



Quartier Bel Air

#### - travaux de voirie quartier Bel Air :

L'entreprise COLAS aménage la voirie et les trottoirs de l'Avenue de Bel Air (partie ouest), la rue du Creux de Navarre et les différentes impasses.

La fin prévisionnelle des travaux est prévue pour fin octobre 2017. Merci à l'ensemble des riverains pour leur collaboration et leur patience.

La portion en tout-venant de la rue de la Vie aux Loups a été aménagée sur une largeur de 3 mètres pour permettre la desserte des camions de ramassage des ordures ménagères car la réglementation interdit désormais au chauffeur d'effectuer des marches-arrières.

Cette voie sera réservée au service de ramassage des déchets.

Un dispositif de ralentissement sera aménagé en amont du carrefour avec l'Avenue de Bel Air et la rue de la Vie aux Loups.

Une rénovation en bicouche de la voirie du Clos de l'Epaulie a été réalisée fin septembre.



Accessibilité écoles

### Travaux sur les bâtiments :



Réfection parking

#### - travaux rénovation de la Mairie :

Les travaux de mise en accessibilité extérieure, d'aménagement de l'espace public derrière la Mairie et du parking, et d'installation des nouvelles menuiseries sont terminés.

Une coursive a également été aménagée à l'arrière du bâtiment.

Un bardage est en cours d'installation sur le pignon côté parking.

Les travaux de rénovation de la façade avant ont débuté.

La fin prévisionnelle des travaux est prévue pour la fin de ce mois.

Des toilettes publiques aux normes d'accessibilité sont également en cours d'aménagement à l'arrière de la Mairie.

Extérieurs devant la mairie



Espace public arrière de la mairie



Bardage pignon côté parking et rénovation façade avant



## TRAVAUX

### travaux réalisés au Centre Bellevue :

Les travaux de mise en accessibilité des différents bâtiments communaux sur ce site sont terminés.

Les escaliers extérieurs proches du bâtiment de l'école maternelle et du périscolaire ont été mis aux normes (marches normalisées, pose de rampe).

De plus, la Mairie a fait agrandir le parking proche de l'école maternelle, de la médiathèque et du périscolaire. Une nouvelle porte d'entrée a par ailleurs été installée au gymnase.



### travaux réalisés aux écoles :

Une mise en sécurité du cheminement piéton des écoles avec un nouvel éclairage a été réalisée, ainsi qu'une reprise en bitume de l'entrée de l'école élémentaire.

Des travaux en régie sont actuellement en cours pour mettre aux normes d'accessibilité, dont des toilettes dans l'école élémentaire.

En complément des vidéoprojecteurs interactifs (VPI) installés en 2016, un VPI a été installé à l'école maternelle et un autre à l'école élémentaire.

### travaux dans la Maison d'Assistants Maternelles :

La municipalité a récemment investi pour le confort et la sécurité des enfants et du personnel.

Le système de chauffage fioul a été remplacé par un système plus performant au gaz, et la porte d'entrée a été changée pour une porte plus performante et isolante, et laissant passer la lumière.

Les assistantes maternelles ont équipé la maison et la maintenance du bâtiment est assurée en régie par Sylvain HEZARD.

## PERSONNEL

A l'occasion de ce bulletin de rentrée, l'Equipe Municipale et le Secrétaire Général tiennent à souligner le travail de grande qualité réalisé par Sylvain Faivre, Quentin Galtié et Sylvain Hézard pour fleurissement du village et l'entretien des espaces verts, travaux difficiles cette année dans le contexte de non utilisation de produits phytosanitaires.

A souligner également l'investissement et l'implication des agents communaux intervenant dans les écoles et pour l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire pour que vos enfants puissent être scolarisés dans de très bonnes conditions.

- Mme Chantal DEMOUGEOT : entretien de l'école élémentaire et au service de restauration scolaire
- Mme Dominique BOIVIN : entretien de l'école élémentaire et des bâtiments communaux sur le site de Bellevue et accompagnement des enfants dans le bus scolaire (tronçon RD108-Cayenne)
- Mme Yasmina KHADDAJ : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Mme Nathalie DEGANI : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles en remplacement de Mme Marine COMMANS.
- Mme Aline LAFFONT : entretien de la Mairie, des ateliers communaux et de l'école maternelle et accompagnement des enfants dans le bus scolaire (tronçon Tallenay-Chevreuse)
- M. Jean-Pierre DELGOVE : Gardien du Centre Bellevue, maintenance sur les bâtiments nécessaire à leur bon fonctionnement.



## URBANISME

### - Plan Local d'Urbanisme :

L'Etat, comme pour les cinq autres communes du secteur nord ayant réalisé de manière concomitante leur PLU, souhaite que des travaux complémentaires soient réalisés pour compléter le document et notamment l'étude environnementale. Depuis le 27 mars 2017, date du transfert de la compétence PLU à la CAGB, cette dernière est désormais compétente pour poursuivre cette procédure. Ces travaux complémentaires vont allonger la procédure (date prévisionnelle d'enquête publique : janvier 2019).

### - Autorisations d'urbanisme :

#### **La déclaration préalable :**

Une déclaration préalable de travaux est nécessaire pour la réalisation d'aménagement (s) peu important (s) ou lorsque vos travaux portent sur la création d'une surface de 5m<sup>2</sup> à 20m<sup>2</sup>.

Projets nécessitant le dépôt d'une déclaration :

- Un garage accolé à une maison
- La construction d'un abri de jardin
- Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant
- Le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle
- Le percement d'une nouvelle fenêtre
- Un changement de destination d'un bâtiment existant
- Une clôture

#### **Le permis de construire**

Un permis de construire concerne :

- Des travaux créant une nouvelle construction d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher supérieure à 20 m<sup>2</sup>,
- Des travaux réalisés sur une construction existante concernant par exemple l'agrandissement d'une maison, Des travaux modifiant les structures ou la façade d'un bâtiment.

Les piscines

Il n'est pas nécessaire de prévoir de formalité administrative pour les piscines dont la superficie est égale ou inférieure à 10m<sup>2</sup>.

En revanche, pour une piscine hors sol ou creusée non couverte dont la superficie est comprise entre 10m<sup>2</sup> et 100m<sup>2</sup> et avec couverture dont la hauteur est inférieure à 1.80m une déclaration préalable est nécessaire.

Enfin, pour une piscine avec une couverture d'une hauteur supérieure à 1.80m au-dessus du niveau de l'eau, le dépôt d'un permis de construire est obligatoire.

Comment faire ?

Vous pouvez venir chercher en Mairie les formulaires dont vous avez besoin ou les télécharger sur internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

**Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à déposer en mairie en prenant rendez-vous auprès de Mme Marie JEANNINGROS (03 81 58 20 21).**

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez faire appel au Service Autorisation du Droit des Sols (ADS) du Grand Besançon.

Un instructeur vous accueille lors des permanences de secteur

- à la mairie de MISEREY-SALINES tous les Mercredis (semaines impaires) de 9 heures à 12 heures,
- à la mairie de DEVECEY (semaines paires) tous les Mercredis de 9 heures à 12 heures.

Par ailleurs, M. Philippe Guillaume, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et les services municipaux sont à votre disposition pour tout renseignement.

## LA FIBRE OPTIQUE



Orange a confirmé son intention de déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal en 2018 et 2019.



### Calendrier et modalités du déploiement :

Le déploiement de la fibre optique va s'organiser en trois secteurs (nord, centre et sud).  
L'installation de la première armoire au centre du village est programmée courant janvier 2018 ;  
les premiers raccordements de particuliers dans ce secteur pourront être envisagés en juin 2018.  
Les armoires dans les secteurs nord et sud seront installées courant 2018.  
Fin prévisionnelle du fibrage de la commune en fin d'année 2019.

Orange réalisera l'installation de l'armoire et le déploiement de la fibre jusqu'aux boîtes de raccordement.  
Ensuite, c'est le Fournisseur d'Accès à Internet retenu par le client qui s'occupera du tronçon entre la boîte de raccordement et la box.

Vous trouverez sur le site internet de la commune un document technique réalisés par Orange sur l'arrivée de la fibre optique dans la commune et un questions-réponses pour répondre à certaines de vos interrogations  
Une réunion publique en présence des représentants d'Orange sera organisée en début d'année 2018 pour répondre à vos interrogations.

### Conseils :

Il est important d'anticiper l'arrivée de la fibre optique dans votre maison en réfléchissant à l'endroit où vous souhaitez mettre votre box, en préparant le terrain et résolvant les problèmes techniques qui pourraient être rencontrés pour le déploiement de la fibre dans la propriété privée jusqu'à la box, et en préparant des fourreaux enterrés si vous ne souhaitez plus de raccordement en aérien. Le fournisseur d'accès qui installera la fibre optique chez vous n'est pas habilité à faire des travaux dans votre propriété.

Après l'installation des armoires, vous pourrez savoir si votre logement est éligible à la fibre optique et faire part de votre intention de vouloir être raccordé à la fibre optique en utilisant le lien suivant :

<https://boutiqueorange.fr/eligibilite>

## PATRIMOINE

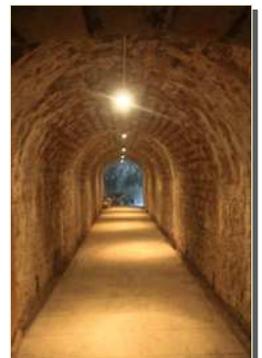


Comme de coutume, le magasin à poudre était ouvert au public pour les « journées du patrimoine »

A cette occasion, nous avons eu le plaisir de rencontrer de nombreux visiteurs, lesquels ont pu également admirer le travail documentaire de Mr Michel CHAMBELLAND

La commune a réalisé cette année la rénovation de l'entrée de la poudrière avec l'intervention de l'Association API25.

La commune a perçu une subvention de 4 302€ au titre de la Dotation d'Equilibre des Territoires Ruraux.





## NOS SENIORS

### Rappel des actions du CCAS :

- Un taxi est à disposition pour les courses hebdomadaires moyennant une somme modique.
- Les déchets verts sont prélevés deux fois par an. Cette opération est réservée aux personnes âgées de 73 ans et plus.
- Mme Poignand accompagne les personnes isolées pour constituer des dossiers divers et confidentiels.
- Les anniversaires des Châtillonnais sont fêtés à l'occasion de leur 90ème année.

### **Le CCAS organise des cours de premiers secours:**

Ils auront lieu prochainement. La session se déroulera sur une journée entière, un samedi.

Le groupe sera limité à 14 personnes maximum avec une participation financière individuelle de 15 €, le CCAS prendra le reste du coût à sa charge. Il reste quelques places.

S'inscrire auprès du Secrétariat de Mairie. (alexandra.grivel@chatillon-le-duc.fr).

## VIE ASSOCIATIVE

Pour les associations du village, c'est aussi la rentrée.

L'**AC2000** a reçu de nombreux adhérents lors de la journée d'inscription qui a eu lieu le 9 septembre dernier.

Les petits et les grands ont repris le chemin du stade pour taper dans le ballon avec le **FCCD**, club de foot de Chatillon/Devecey.

Le **comité des fêtes** vous a permis de faire de bonnes affaires avec son vide grenier et sa centaine d'exposants.

L'**AFL**, la **Médiathèque** et **Mat et Prim** ont repris du bon pied avec la rentrée scolaire.

### **Soutien à la Ronde de l'Espoir:**

Comme chaque année une quarantaine de cyclistes s'élancent sur les routes du Doubs pour récolter des fonds au profit de la ligue départementale contre le cancer.

La commune a remis un chèque de 200 € au président de la Ronde en présence du professeur Bosset.



**Notre village se veut dynamique, merci à toutes les associations qui participent activement à la vie du village.**

## ETAT CIVIL

Depuis 2010, une dizaine de familles ont sollicité la mairie pour un parrainage civil, aussi appelé **parrainage républicain**. C'est une démarche citoyenne et riche de sens.

Il permet aux parents de souligner l'importance du lien créé entre leurs enfants et leur parrain/marraine. Ce lien sera fondé sur l'éducation, l'éveil, mais aussi sur la transmission des valeurs républicaines.

A noter toutefois que ce parrainage offre aux parrains/marraines des obligations d'ordre moral, mais ne leur accorde aucun droit ou devoir juridique.

Le 13 juin dernier, la famille VEYS-PAUBY pour leur fille Aëlwenn, et le 15 Juillet, la famille BOURCET et leurs deux enfants Louis et Alice ont été accueillis en mairie.

Pour tout renseignement, contactez votre mairie.



La famille VEYS-PAUBY avec Aëlwenn

## ECONOMIE LOCALE

**Cécilia Bourgeot et Emilie Remy-Russell** vous proposent de venir vous relaxer et prendre soin de vous lors d'une ou plusieurs séances de reiki dans leur nouveau cabinet.

Le reiki est une technique japonaise douce libérant les blocages physiques et émotionnels qui procure une véritable sensation de détente, de relaxation mais aussi de redynamisation complète. Elle permet de prendre soin de notre corps physique mais également de notre être dans sa globalité (physique, émotionnelle et mentale)

Le Reiki peut vous aider en cas de : Douleurs physiques chroniques ou non, de perte de vitalité, de joie de vivre, de stress, d'insomnies, de manque de confiance, ... ou tout autre problème plus spécifique

(N'arrêtez jamais de traitement médical sans l'avis de votre médecin)



Après un Master 2 en droit, **Cécilia Bourgeot** s'intéresse rapidement au domaine des thérapies douces. Aujourd'hui formée au Reiki, elle est également en formation en Santé Humaniste, une thérapie énergétique qui rétablit le schéma de santé en prenant conscience de l'origine de nos maux. C'est en donnant du sens à ce que nous vivons que la voie vers le bien-être durable peut s'ouvrir.

Après deux années de classe préparatoire HEC et un master 2 à sup de co Toulouse, et alors qu'elle est chargée de projets depuis plusieurs années, c'est en 2007 que **Emilie Remy-Russell** découvre le Reiki. Elle se prend d'une vraie passion pour la discipline et devient maître-enseignante en Reiki.

Depuis 2011, elle reçoit sur rendez-vous individuels et elle enseigne également cette technique à ceux qui souhaitent l'apprendre, car le Reiki est une technique accessible à tous.

Elle se forme également en psychologie à l'Université de Franche-Comté.

Cabinet situé au 21 chemin des tilles, à gauche de la pharmacie. Contact :

Cécilia Bourgeot : 06 81 64 71 87 - [www.therapie-reiki-besancon.fr/](http://www.therapie-reiki-besancon.fr/)

Emilie Remy-Russell : 06 64 68 88 54 - [www.emilieremyrussell.fr](http://www.emilieremyrussell.fr)



### Guitares Vintages L'esprit du vieux son !



Atelier de lutherie, implanté 16 Côte Mazarin à Châtillon-Le-Duc, Guitares Vintages est spécialisée dans la vente et la réparation d'instruments à cordes et accessoires de musique. Spécialiste guitares folks Américaines, du débutant au professionnel ou collectionneur, cette entreprise artisanale forte de 11 années d'expérience, s'est construite au fil du temps une excellente réputation. Vous y trouverez également à la vente accessoires neufs et d'occasions, guitares électriques, guitares basses et amplis. Ce spécialiste saura prendre soin de votre instrument si vous souhaitez le faire régler, réviser, réparer ou simplement remplacer les cordes (Les devis sont totalement gratuits).

...alors si vous avez besoin de faire réviser ou réparer votre instrument, que vous cherchez la guitare de vos rêves depuis un bon moment, ou que vous souhaitez simplement acquérir une guitare pour votre enfant, n'hésitez pas vous rendre chez Guitares Vintages

<http://www.guitaresvintages.com>

Essais et atelier sur rdv 10h à 19h. Tél: 03 81 26 27 60 GSM: 06 62 06 14 22

Après 30 années dans l'administration, **Christian LEPINE**, sportif accompli, plusieurs fois titré (ceinture noire de judo, 3<sup>e</sup> au championnat de France de bodybuilding...), ouvre sa boutique spécialisée dans les compléments alimentaires en ZI du Pré Brenot chemin des Maurapans.

Cette expérience acquise au fil du temps, Christian veut la partager avec vous en vous proposant: entraînement, nutrition, perte de poids, développement musculaire et suivi personnalisé afin de retrouver le bien-être.

Contact: **NUTRIPASSION 25** tel 03 63 18 02 53 [nutripassion25@outlook.com](mailto:nutripassion25@outlook.com)



Directrice de la publication : **Catherine BOTTERON**, Maire,  
Responsable édition : **Daniel ALLEMANDET**, Conseiller municipal  
Crédit Photo: Mairie Châtillon-le-duc

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Mairie de Châtillon le Duc Tél. 03 81 58 86 55 Fax 03 81 58 70 63 @mail: [mairie@chatillon-le-duc.fr](mailto:mairie@chatillon-le-duc.fr) site Internet : [www.chatillon-le-duc.fr](http://www.chatillon-le-duc.fr)  
Secrétariat : Lundi & vendredi: 8h30-11h30 - mercredi: 8h30-11h30 - vendredi 13h30-17h00 et 1er samedi du mois : 9h-11h30